

ANNEXE 5

à l'arrêté portant organisation des élections partielles au conseil de l'Institut d'Administration des
Entreprises (IAE) de l'université Savoie Mont Blanc

Scrutin du 28 au 29 janvier 2025

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(Il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

Cette déclaration individuelle de candidature est à joindre à la liste de candidatures et doit être :

Modalité	Lieu
Soit transmise par lettre recommandée avec accusé réception	Monsieur le directeur de L'IAE Direction de l'IAE Savoie Mont Blanc 4 chemin de Bellevue BP 80439 - Annecy-le-Vieux 74944 Annecy
Être déposées auprès du personnel administratif de l'IAE	Pour le campus d'Annecy (4 Chemin de Bellevue 74940 Annecy-le-Vieux) : Madame Elodie BELLUARD (Bureau 40) Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Pour le campus de Jacob-Bellecombette (1 route de Saint-Cassin – Jacob-Bellecombette) : Monsieur Eric BLANDIN (Bâtiment 23 – bureau 23107) Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

impérativement avant le lundi 20 janvier 2025 à 12 heures.

Je soussigné-e

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

déclare me porter candidat-e au conseil de l'IAE, pour le **scrutin du 28 au 29 janvier 2025** dans le **collège Usagers (Collège D)**

sur la liste intitulée

soutenue par (facultatif)

en n°..... sur cette liste.

Date :..... Signature :

Pour les étudiants, joindre obligatoirement une photocopie de la carte d'étudiant 2024-2025 ou à défaut un certificat de scolarité 2024-2025.

Le dépôt des candidatures est obligatoire.

Les candidatures peuvent être déposées dès la publication de l'arrêté n°2024-673 portant organisation des élections partielles au conseil de l'institut d'administration des entreprises de l'université Savoie Mont Blanc.

Lors du dépôt des candidatures auprès des services administratifs de l'IAE, il est remis un récépissé de confirmation du dépôt des listes de candidats et des déclarations individuelles de candidatures à la personne dépositaire. Ce récépissé ne préjuge pas de la recevabilité des candidatures, mais atteste que les listes de candidats et les déclarations individuelles de candidatures ont été déposées dans le délai imparti, accompagnée des pièces demandées.

En cas d'envoi par la poste, le pli doit être posté de façon à ce qu'il parvienne au plus tard aux dates et heures de clôture arrêtées.

Les données recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale dans le cadre des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de novembre 2024 de l'université Savoie Mont Blanc (responsable de traitement). La base légale du traitement est l'obligation légale au regard des articles L. 719-1 et suivants du code de l'éducation. Les destinataires des données sont les services en charge du traitement et de l'organisation des présentes élections, à savoir la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) ainsi que le prestataire du dispositif de vote électronique.

Les données sont conservées jusqu'à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral et au regard des délais d'archivages réglementaires.

Après la proclamation des résultats, vous pouvez continuer à accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute question et préalablement à l'exercice de ces droits, nous vous prions de contacter le service en charge des élections sur la boîte mail elections@univ-smb.fr, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'université à l'adresse suivante : dpo@grenet.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site cnil.fr.